

## STAGE DE FORMATION DE JEUNES ANIMATEURS DE FOOTBALL

Le District de Maine et Loire organise deux stages de formation de Jeunes animateurs de Football en discontinu et placé sous le régime de la demi-pension.

Ces stages se dérouleront les :

**Lundi 3 Novembre 2008 de 9 H 00 à 18 H 00 à **CHOLET** ou **DOUE LA FONTAINE****  
**Mardi 4 Novembre 2008 de 9 H 00 à 18 H 00 à **CHOLET** ou **DOUE LA FONTAINE****  
**Mercredi 5 Novembre 2008 de 9 H 00 à 18 H 00 à **CHOLET** ou **DOUE LA FONTAINE****

**Bilan intermédiaire et examen écrit : Samedi 21 Février 2009**

**Bilan final : Samedi 23 Mai 2009**

Ce stage concerne de jeunes joueurs de 15 à 17 ans, intéressés par l'encadrement de l'Ecole de Football, donne l'accès au diplôme de "**Jeune Animateur**" après un suivi pédagogique sous tutorat de 6 mois dans le club et permet la préparation aux diplômes d'Initiateurs de Football.

Les stagiaires recevront des informations techniques permettant de "**diriger**" une équipe (Football à 5 et à 7) et "**d'aider**" les éducateurs de clubs au cours des séances d'éveil et d'initiation.

L'encadrement sera assuré par le Conseiller Technique Départemental, les membres de Commission Technique, Football à 5 et Football à Effectif Réduit de Maine et Loire.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ☞ Etre âgé de 15 ans (minimum) à 17 ans (maximum)
- ☞ Etre licencié de la F.F.F.

### ACTE DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent adresser au :

DISTRICT DE MAINE ET LOIRE DE FOOTBALL - 51 bis, rue des Perrins - B.P. 79937  
49137 LES PONTS DE CE CEDEX - Tél : 02 41 57 67 97 - Fax : 02 41 57 07 51

Une demande d'inscription sur papier libre ou à en-tête du club par candidat, sur laquelle sera précisée :

- ☞ Nom - Prénom
- ☞ Date de naissance
- ☞ Adresse complète - Téléphone - Email
- ☞ Club - Numéro de licence

*Téléchargez la fiche de candidature  
sur le Site Internet <http://foot49.fff.fr>  
Rubrique Technique - Formations*

Pièces à fournir :

- ☞ Une photocopie de la licence de la saison en cours
- ☞ Chèque de 70 € (à l'ordre du District 49) ou une attestation de prise en charge par le club (débit sur le compte du club par le District) représentant les droits d'inscription et de restauration
- ☞ 1 enveloppe timbrée
- ☞ 1 photo d'identité

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE MERCREDI 22 OCTOBRE 2008 DERNIER DELAI**

**Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.**